

L'escrime civile au Moyen Âge

Texte paru dans le magazine Casus Belli #1, août 2010

Auteur : Le Grümph

Dans les jeux médiévaux, il est courant de demander aux personnages de déposer leurs armes avant de se rendre à une soirée, à une réception ou de voir un puissant quelconque. C'est autant une question de sécurité que de politesse. Et les personnages de récriminer avant d'obtempérer. Une pratique courante, certes, mais fautive – car être en armes signifie simplement porter ses couleurs (sur l'écu) et, par extension, être en harnois, en équipement de guerre.

Des armes pour tous les jours

Au Moyen Âge, il existe une différence marquée entre les armes de guerre et les armes civiles. S'il est effectivement incongru de se promener en broigne, l'épée à deux mains sur l'épaule et le grand écu au côté, il ne viendrait à l'esprit de personne d'abandonner ses armes civiles – à savoir l'épée à une main (ou une simple dague le plus souvent) et le petit bouclier appelé bocle.

Cet armement simple est utilisé par tous, nobles comme roturiers (et même par les femmes – mais si elles avaient parfois reçu un enseignement au maniement de ces armes, elles ne se promenaient pas avec une épée dans les rues, bien entendu). On le porte en ville, dans les réceptions, sur les camps militaires lorsque l'on est au repos, en voyage. Les armements plus lourds, beaucoup plus chers et plus rares, sont réservés aux miles en état de guerre et uniquement en campagne – le reste du temps, les armes et armures de guerre sont soigneusement conservées à l'abri par les grands feudataires (pour en éviter les vols et l'usure).

Si l'armement civil est aussi répandu, c'est aussi parce qu'il s'agit d'une pratique nécessitant une grande technique – celui qui peut s'entraîner, le noble souvent, conserve ainsi l'avantage. Le combattant médiéval n'était pas un sauvage qui se saisissait de n'importe quelle arme et s'en servait par pur instinct et avec brutalité, contrairement aux croyances trop longtemps partagées (même si, comme de nos jours, on pouvait certainement faire la différence entre bagarre de rue, entraînement à l'armée et écoles d'arts martiaux). En fait, l'art du combat occidental n'avait sans doute rien à envier aux pratiques orientales que l'on admire tant. Pour preuve, le plus ancien traité de combat connu, le Liber de Arte Dimicatoria, rédigé au 12^{ème} siècle et conservé en Angleterre, à la Royal Armouries.

Le Liber de Arte Dimicatoria

Ce document décrit par le détail, avec des illustrations claires, la pratique de l'escrime civile employant une épée longue à une main et un bocle. Ce dernier est un petit bouclier rond à manipule, c'est-à-dire qu'il possède une poignée, au contraire des boucliers attachés au bras, permettant la conduite du cheval ou l'usage de la lance, mais étant beaucoup moins agiles en combat au corps à corps. Le manuscrit semble être une synthèse des pratiques occidentales en usage depuis plusieurs siècles et que l'on trouve presque partout du sud de l'Italie au nord de l'Écosse et même au-delà dans les terres scandinaves – l'usage du bocle est très similaire à celui du grand bouclier rond des norois. Incidemment, l'ensemble des gardes et attaques exposées sont très comparables aux techniques plus récentes, comme le Dussack apparu au 16^{ème} siècle en Allemagne, qui donna plus tard naissance à l'escrime moderne et à l'escrime sportive.

Le Liber de Arte Dimicatoria fut sans doute écrit par des moines pour des moines. Lorsque les codes médiévaux étaient encore marqués par les lois franques, l'ordalie – le combat judiciaire – était toujours une pratique courante. Les condamnés bénéficiaient de quelques semaines pour s'entraîner et c'était les moines qui étaient chargés de cette formation accélérée : plus précisément les autorités judiciaires, donc les ecclésiastiques, mais aussi des autorités civiles. Marqués qu'ils étaient par la logique et la recherche de l'exhaustivité, ces moines mirent donc au point un manuel destiné à l'instruction des élèves et précisant, point par point, les différents scénarios que l'on pouvait rencontrer dans un combat, aboutissant à l'établissement de sept gardes plus trois manœuvres et deux gardes spéciales. La philosophie du combat au bocle était la même que celle d'un siège – il faut défendre les remparts et il faut se lancer à l'assaut de ceux-ci. Protéger sa main d'arme, utiliser le bocle pour créer un cône devant soi, frapper du bocle autant que de l'épée, écarter, feinter, changer ses coups à la dernière seconde, avancer et reculer, heurter et bousculer, engager le fer – autant de techniques complexes nécessitant autant d'intellect et de sang-froid que de férocité et de vaillance.

Un enseignement répandu

Ces techniques étaient enseignées dans les villes et les campagnes par des maîtres d'armes. Ces derniers n'étaient pas de nobles sages, mais, par exemple à Londres, des charpentiers ou des bouchers chez qui on allait quérir les enseignements et qui étaient, très certainement, liés à la pègre locale. Là, ces maîtres d'arme dirigeaient les cours des miracles et beaucoup de malandrins étaient parfaitement formés à l'usage des armes civiles ce qui en faisait des forces à prendre en compte lors des guerres ou des insurrections.

Ailleurs, comme en Italie par exemple, les maîtres d'armes s'affrontaient pour la recherche d'un meilleur statut social – celui de maître d'arme attaché à un château ou à une maison. Pour cela, il fallait être le meilleur, s'entraîner beaucoup, se battre souvent et, bien entendu, utiliser ses talents particuliers pour vivre et faire vivre les siens. Et oui, les célèbres batailles d'école si courantes dans les films japonais existaient aussi en Europe, sous des formes tout aussi violentes et codifiées. Une fois reconnu par un noble qui s'attachait ses services, un maître d'arme accédait à un meilleur rang social, à des revenus plus stables – autant de motivation pour ne pas reculer face à la violence nécessaire pour y parvenir.

Que ce soit dans vos univers med-fan ou dans des jeux plus " historiques ", comme Hårn ou Ars Magica, n'hésitez pas à remettre en cause les clichés véhiculés depuis si longtemps par Hollywood ou les films de Jean Marais. La réglementation du port des armes fut tardif – par héritage des pratiques franques et carolingiennes notamment, les hommes libres (ceux qui ne sont pas en servitude) eurent le droit de porter les armes civiles jusque très tard et ils ne s'en privèrent pas. Mieux, les techniques étaient connues et enseignées – comme on peut apprendre le judo ou le karaté aujourd'hui. Et chacun pouvait donc se défendre. Quant aux gardes à l'entrée des cités, ils pouvaient certainement refuser l'entrée à une troupe en armes de guerre (ne serait-ce qu'en fermant les portes et en balançant de l'huile bouillante), mais ils n'avaient aucun préjugé contre les voyageurs simplement armés comme des civils : avec une épée longue et un bocle.

Le Liber de Arte Dimicatoria est connu sous son numéro d'enregistrement à la Royal Armouries – le MS I.33. Il n'en existe qu'un seul exemplaire et, depuis sa mise en ligne sur internet, il a été étudié par de nombreuses écoles d'escrime médiévales.

Vous trouverez le manuscrit à l'adresse suivante :
<http://freywild.ch/i33/i33aen.html#01>

Vous pouvez aussi vous reporter aux vidéos de l'école d'Hammaborg (<http://www.hammaborg.de>) sur Youtube – avec des exercices expliqués, mais aussi des sparrings impressionnants et quelques duels internationaux fort intéressants.

Merci à Fabrice Esnault pour les conseils et les précisions apportées à ce texte.